



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Afrique du Nord

Question écrite n° 26593

### Texte de la question

M. Jean-Claude Beauchaud rappelle à M. le secrétaire d'État aux anciens combattants que la communication n° 21 présentée lors de la session du conseil d'administration de l'ONAC du 28 novembre 2002 avait pour objet la collecte des témoignages sur la guerre d'Algérie et que, à cette date, il avait été annoncé qu'une politique d'ensemble serait présentée prochainement aux associations. Dix mois après, il souhaite donc savoir où en est ce projet dont la mise en oeuvre est particulièrement attendue, compte tenu du vieillissement de la population concernée.

### Texte de la réponse

Un projet intitulé « Des archives orales pour le monde combattant » a été envisagé en 2002, puis un travail de réflexion entre l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC), la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) et le service historique de l'armée de terre (SHAT) concernant plus particulièrement les anciens combattants d'Algérie a été engagé. Ce recueil systématique et scientifique de témoignages de ces anciens combattants, dont l'opportunité historique est évidente, viendra compléter celui déjà mené pour les autres conflits contemporains. La banque de données ainsi constituée présentera une source d'archives inestimable pour les chercheurs. Ce projet d'envergure sera mis en oeuvre par l'ONAC qui devra disposer de moyens en personnel, matériels et financiers performants : les assistants-mémoires de l'Office seront chargés de ce travail de recueil et seront préalablement formés aux enjeux de la guerre d'Algérie et aux techniques de l'entretien et de l'archivage, le financement de ces formations étant assuré par la DMPA ; les services départementaux de cet établissement public seront dotés de matériel performant permettant de garantir la qualité du travail, ces dépenses étant imputées sur le budget de l'ONAC. Ce programme de collecte, pluriannuel, sera expérimenté dès 2004 dans une dizaine de départements pilotes présélectionnés en fonction de leur implication locale dans le conflit et de la présence, dans le service départemental, d'assistants-mémoires. Un comité scientifique sera chargé de réfléchir à la sélection des départements pilotes, à l'élaboration de la trame des entretiens qui seront menés et au profil des témoins. Une fois le recueil des témoignages réalisé, ce comité sera chargé de valider leur exactitude historique. La collecte sera conduite en étroite collaboration avec les principales associations représentatives des anciens combattants d'Afrique du Nord qui proposeront des témoins et sensibiliseront leurs représentants au plan local.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Beauchaud](#)

**Circonscription :** Charente (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26593

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 20 octobre 2003, page 7930

**Réponse publiée le** : 22 décembre 2003, page 9822